



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 18 décembre 2018 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 18 h 30.

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Kathy Poulin
Monsieur le conseiller	Jean-François Giasson (District 1)
Madame la conseillère	Dominique Forget (District 2)
Monsieur le conseiller	Guy Séguin (District 4)
Monsieur le conseiller	Carl De Montigny (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

EST ABSENT

Monsieur le conseiller	Mathieu Bouthillette (District 3)
------------------------	-----------------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Kathy Poulin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Sophie Charpentier	Directrice générale et secrétaire-trésorière
---------------------------	--

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2 Constatation de la régularité de la séance du conseil
- 3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 4 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (budget et PTI)
- 5 Finance et trésorerie
 - 5.1 Adoption du budget de la Municipalité du Village de Val-David - Exercice financier 2019
 - 5.2 Adoption - Programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021
- 6 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

2 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes dans la salle sont invitées à s'exprimer sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée.

18-12-471

4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2018 (BUDGET ET PTI)

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (budget et PTI) soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

5 FINANCE ET TRÉSORERIE

18-12-472

5.1 ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID - EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter un budget pour l'exercice financier 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier 2019 qui prévoit des revenus et dépenses de 9 487 727 \$;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

QUE le conseil municipal décrète qu'un document explicatif portant sur le budget adopté soit affiché dans le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

18-12-473

5.2 ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

ATTENDU l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 soit adopté au montant de 15 961 000 \$ dont 3 861 000 \$ pour l'année 2019;

QUE le conseil municipal décrète qu'un document explicatif portant sur le programme triennal des immobilisations adopté soit affiché dans le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

18-12-474


6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la mairesse Kathy Poulin


et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (budget et PTI) soit levée à 18 h 24.

ADOPTÉE


Kathy Poulin
Présidente d'assemblée


Kathy Poulin
Mairesse


Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-
trésorière